

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
Octobre à décembre 2011**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 NOVEMBRE 2011
visées par la Préfecture le 2 décembre 2011**

I/ ADMINISTRATION GENERALE

1) Représentation au SDEA

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la constitution des groupes de travail, commissions et représentations fixée par délibération du 31/03/08

Considérant que M. Thierry HISSLER souhaite abandonner son mandat au sein du SDEA

Vu la candidature de M. Marcel FISCHER présentée en séance plénière

- Désigne M. Marcel FISCHER en remplacement de M. HISSLER pour siéger au sein du SDEA dans les mêmes conditions.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

1) Budget supplémentaire 2011

Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 contre

- Vu les documents remis en séance plénière du 21 novembre 2011

- Vu les explications fournies

- arrête le budget supplémentaire 2011 à :

□ en fonctionnement : **121 680 €**

□ en investissement : **5 308 430 €** reports compris.

2) Subventions

a) Subvention aux scouts de Lingolsheim pour le feu de la St Jean

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la demande de l'association des scouts de Lingolsheim suite à l'organisation du feu de la St Jean

- Décide de leur attribuer une subvention de 800 €.

b) Subvention pour participation à l'investissement pour l'Albatros – centre socio culturel – solde 2011

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Vu la délibération du 13 décembre 2010 prévoyant une participation aux investissements 2011 de l'Albatros- centre socio culturel à hauteur de 22 %

Vu les factures complémentaires fournies d'une part pour les placards avec une demande de prise en charge du solde et pour du mobilier et petit matériel pour une prise en charge à hauteur de 22 %

- Attribue une subvention pour participation aux investissements à hauteur de 22 051,41 €

c) Participation aux frais pour les interventions de l'association des Jardins Familiaux

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant l'engagement de l'association des Jardins Familiaux pour des actions éducatives auprès des écoles et du public en insertion (jardins d'Episode)

- Décide de verser à l'association des Jardins Familiaux une subvention de 690,24 € correspondant aux frais engagés pour la réalisation de ces actions tout au long de l'année 2011.

IV/ URBANISME ET TRAVAUX

1) Ecole des Hirondelles. Engagement du projet, approbation choix de la procédure de désignation du maître d'œuvre par marché négocié, désignation du jury

Le Conseil Municipal à l'unanimité

Vu la politique de requalification des écoles engagée avec le groupe scolaire du Molkenbronn

Vu le projet de poursuivre par le groupe scolaire des Hirondelles qui se situent au cœur du quartier de rénovation urbaine en pleine mutation

- Entérine le lancement d'une procédure négociée pour le choix d'un maître d'œuvre
- Fixe le montant des indemnités à verser aux membres extérieurs du jury à 250 € TTC, frais de déplacement en sus
- Désigne pour composer le jury de sélection des candidats :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. BUR	M. SPRENG
M. SASSI	Mme GRAEF ECKERT
Mme FROMHOLZ	Mme LAURENT
Mme GOGNIES	Mme HASSELMANN
M. CUVILLIER	Mme RAVISE
Mme VERREMAN	M.GOSCICKI

2) Restructuration et extension du centre socio culturel - Avenant aux marchés de travaux

Le conseil municipal à l'unanimité décide :

- d'approuver l'avenant proposé pour un montant de 14 471,60 € TTC
- d'autoriser monsieur le maire à signer les documents y relatifs.

3) Rue de Berne – Régularisation foncière

Le Conseil Municipal à l'unanimité

VU l'opportunité de régulariser la situation foncière entre les copropriétés et la ville à proximité de la forêt du Molkenbronn

VU les accords donnés par les deux copropriétés 8 rue du Berne et 10-28 rue de Berne

- approuve les transactions proposées
- autorise monsieur le maire à signer tous documents relatifs à cette opération

V/ INTERCOMMUNALITE

1) Rapports annuels 2010 sur la qualité et le prix des services de l'eau et de l'assainissement et du service d'élimination des déchets

Le Conseil Municipal à l'unanimité

- prend acte des rapports annuels 2010 portant sur :

- le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement,
- le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

2) Programme 2012 : Voirie, Signalisation statique et dynamique, Ouvrages d'Art, Eau et Assainissement

- Poursuite des études et réalisation des travaux

Le conseil municipal à l'unanimité

VU la délibération du 26 septembre 2011 approuvant les études pour les travaux inscrits au programme de voirie 2012

VU le projet de délibération de la Communauté Urbaine nous sollicitant pour l'approbation de la poursuite des études et de la réalisation de ces travaux

- Donne un avis favorable

VI/ PERSONNEL

1) Créations de postes

Le conseil municipal à l'unanimité

- Décide la création au 1^{er} décembre 2011 des emplois suivant :
 - 1 emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe
 - 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe
 - 1 emploi à temps complet d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe

VII/ DIVERS

1) Stade. Convention d'installation d'une antenne de radiotéléphonie Free

Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 abstentions

VU la demande de Free Mobile pour implanter une antenne relais de radio téléphone sur un mât d'éclairage au stade ;

VU les engagements de la société pris dans le cadre d'une convention

- ✓ autorise Free Mobile à installer le matériel nécessaire pour l'exploitation du réseau dans le cadre des conditions qui seront fixées par convention sur la base d'un tarif annuel de location de 5000 € (base 2009) ;
- ✓ autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

2) Rue de la Gare aux marchandises. Avenant au contrat Orange pour l'installation d'antennes supplémentaires et contrat avec Bouygues Télécom

Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 abstentions

- autorise le maire à signer une nouvelle convention avec Orange France, qui annule et remplace le bail signé le 18 février 2002

Cette convention :

- autorise l'installation supplémentaire de matériel d'exploitation du réseau Bouygues Télécom
 - porte le loyer annuel de 5000 à 10 000 € (valeur 2009)
 - la durée de la convention est de douze ans
-
- autorise monsieur le maire à signer, avec Bouygues Télécom, une convention d'occupation d'une surface au sol de 3 m³ pour l'installation d'une armoire technique de Bouygues Télécom. Une redevance annuelle de 600 € sera versée par Bouygues Télécom.

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2011

visées par la Préfecture le 27 décembre 2011

I/ AFFAIRES FINANCIERES

1) Subventions 2011 aux associations pour charges de locaux

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide de verser les participations suivantes :

- Tennis club	1 174,79 €
- C.C.S.S.L.	5 630,52 €
- Ste Croix	1 299,34 €
- Foyer Oberlin	<u>5 863,64 €</u>
	13 968,29 €

Ce crédit est inscrit au budget 2011 – article 6574-025

II/ BUDGET PRIMITIF 2012

1) Budget primitif 2012

Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 abstentions

Vu le débat d'orientation budgétaire du 28 novembre 2011

Vu l'ensemble des documents remis

Après discussion

- a) arrête par chapitre le budget primitif de l'exercice 2012 en recettes et en dépenses à la somme de :

▪ en fonctionnement	11 629 190 €
▪ en investissement	9 542 080 €

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Chapitres

60	Achats et variations de stocks	1 203 920 €
61	Services extérieurs	935 650 €
62	Autres services extérieurs	493 020 €
63	Impôts et Taxes	204 280 €
64	Charges de personnel	5 042 860 €
65	Autres charges gestion courante	878 510 €
66	Charges financières	20 000 €
67	Charges exceptionnelles	18 500 €
68	Dotations aux amortissements	120 000 €
73	Reversement et Restitution. Impôts & Taxes	677 760 €
023	Virement à la section d'investissement	2 034 690 €

Recettes :

Chapitres

70	Produits des services	994 120 €
73	Impôts et Taxes	7 162 100 €
74	Dotations, subventions	3 325 410 €
75	Autres produits de gestion courante	76 540 €
76	Produits financiers	20 €
77	Produits exceptionnels	11 000 €
014	Atténuation de charges	60 000 €

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitres

21	Immobilisations corporelles	4 428 380 €
23	Immobilisations en cours	3 113 200 €
16	Emprunt-relais – portage foncier	2 000 500 €

Recettes :

Chapitres

10	Dotations, Fonds divers et Réserves	660 480 €
13	Subventions d'Investissements	1 440 000 €
21	Immobilisations corporelles	5 286 410 €
28	Amortissement des immobilisations	120 000 €
021	Virement à la section d'investissement	2 034 690 €
16	Emprunt-relais - portage foncier	500 €

b) décide de fixer les taux d'imposition 2012 au même niveau que 2011

	2011	2012
Taxe d'habitation	17,03	17,03
Foncier bâti	13,71	13,71
Foncier non bâti	55,68	55,68

c) approuve le tarif des différentes prestations prélevées par la commune et annexé au budget.

d) approuve l'augmentation des loyers à compter du 1er janvier 2012, en fonction de la variation :

- de l'indice de révision des loyers pour les locaux d'habitation
- de l'indice du coût de la construction pour les locaux autres que d'habitation

e) fixe le tarif de fermage comme suit : nombre d'ares loués multiplié par la production moyenne de blé à l'are (en fonction de la valeur de la culture de terrain) et multiplié par le prix du kg de blé fixé en 1994 à 1,245 et multiplié par l'indice de référence de l'année considérée (base 100 en 1994)

f) décide le principe de possibilité d'attribution d'un cadeau aux retraités, aux agents ou aux partenaires institutionnels quittant la Ville. Le montant du cadeau ne pourra excéder 250 €

g) approuve les états annexes des effectifs du personnel pour 2012 et des logements de fonction pour utilité et nécessité de service

h) autorise le remboursement de frais de missions pour les cadres A et assimilés sur la base d'un tarif avion sur présentation des justificatifs.

i) approuve les différents travaux d'investissements inscrits au budget 2012 et charge Monsieur le Maire

- de lancer les procédures d'appel d'offres
- de demander les participations financières aux différents organismes
- de signer au nom de la Ville les demandes d'autorisation et de permis qui s'avèreraient nécessaires (permis construire, déclaration des travaux...)

j) décide de poursuivre le principe de reversement au CCAS du tiers du produit des concessions de cimetière

k) décide la mise en place d'une ligne de trésorerie pour l'année 2012 d'un montant de 1 000 000 € et charge Monsieur le Maire de négocier ce crédit au meilleur taux

I) fixe la rémunération des agents recenseurs en fonction de leur statut à :

- agent fonctionnaire de la collectivité : rémunération en IHTS à raison de 25 heures supplémentaires par mois pendant 2 mois (janvier et février)
- agent contractuel ou vacataire, rémunération brute :
 - 1 € par feuille de logement
 - 1 € par bulletin individuel
 - SMIC horaire en vigueur par heure de formation pour une durée totale de 6 heures.

2) Modification des tarifs du cimetière

Le Conseil municipal par 27 voix pour et 5 contre

- adopte la nouvelle grille tarifaire des concessions de cimetière à compter du 1^{er} janvier 2012.

	Tarif actuel	Nouveaux tarifs Au 01/01/2012
Tombes adultes		
15 ans	250 €	258 €
30 ans	500 €	515 €
Tombes adultes double		
15 ans	-	300 €
30 ans	-	600 €
Tombes enfants		
15 ans	160 €	165 €
30 ans	320 €	330 €
Colombarium		
15 ans	575 €	592 €
30 ans	1 150 €	1 185 €
Rosiers du souvenir		
10 ans	85 €	supprimé
15 ans	170 €	100 €
	-	
Cavernes		
15 ans	650 €	670
30 ans	1 300 €	1 340 €

3) Suppression de postes pour régularisation des effectifs

Le conseil municipal par 27 voix pour et 5 contre

Vu le tableau des effectifs 2012 présenté avec le budget primitif 2012

Vu les postes non occupés

Vu l'avis du comité technique paritaire réuni le 12 décembre 2011

- ✓ Approuve la suppression des postes ci-dessus à compter du 1^{er} janvier 2012.

4) Subventions de fonctionnement 2012

Le conseil municipal à l'unanimité

- décide l'attribution des subventions de fonctionnement 2012 suivant le tableau proposé
- approuve les conventions de subventionnement 2012 entre la Ville et le centre socio culturel Albatros et entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale et charge M. le maire de signer ces conventions au nom de la Ville
- au vu des dossiers transmis, la répartition du crédit aux associations locales suivantes :

Amitié	12 240 €		
C.C.S.S.L.	4 960 €	dont	
		Forfait gestion	1 000
- section tennis de table			440
- section basket			2 640
- section badminton			880
Club de natation	6 720 €	dont	
		Forfait gestion	200
		Membres	6 520
Billard club	240 €		
		Forfait gestion	200
		Membres	40
Compagnons d'Arc	2 240 €	dont	
		Forfait gestion	200
		Membres	2 040
Football club Lingolsheim	4 840 €	dont	
		Forfait gestion	200
		Membres	4 640
Handball club Lingolsheim	4 600 €	dont	
		Forfait gestion	200
		Membres	4 400
I.B.A.L.	6 640 €	dont	
		Forfait gestion	200
		Membres	6 440
Tennis club Lingolsheim	4 520 €	dont	
		Forfait gestion	200
		Membres	4 320
Jardins Familiaux	3 000 €	dont	
		Forfait gestion	200
		Membres	2 800
Amicale de la mairie (A.P.M.L.)	4 400 €		
Orchestre d'Harmonie	5 000 €		
Association Ste Croix	1 000 €		
Yoyo Bilingo	200 €		
Association Frédéric Oberlin	1 000 €		
Amicale des Donneurs de Sang	200 €		
Croix Blanche	200 €		
Association sportive école des Prés	200 €		
Amicale des Sapeurs Pompiers	400 €		
UNIAT	200 €		
U.N.C.Ostwald-Lingolsheim	100 €		
TOTAL	64 440 €		

Ces crédits sont inscrits au budget 2012 article 6574-025

5) Subventions pour participation aux déplacements des clubs sportifs

Le conseil municipal à l'unanimité

▪ attribue les participations aux frais de déplacement aux associations suivantes :	
- Amitié section boxe	700 €
- Amitié section judo	560 €
- Amitié section tennis de table	700 €
- Amitié section tir	1 680 €
- CCSSL section basket	980 €
- CCSSL section tennis de table	280 €
- Club de natation	1 120 €
- Compagnons d'arc	840 €
- Football club Lingolsheim	1 120 €
- Handball club Lingolsheim	2 240 €
- I.B.A.L.	1 120 €
- Tennis club	<u>1 260 €</u>
	12 600 €

6) Subventions pour participation aux investissements et pour projets

a. Albatros centre socio culturel

Le conseil municipal à l'unanimité

Dans le cadre du budget 2012,

Vu la demande de l'Albatros concernant la participation aux investissements 2012 évalués à 60 866,20 €

Vu l'avis favorable de la commission cohésion sociale et urbaine en date du 27 octobre 2011,

sur les projets d'actions de l'Albatros pour 2012

- décide de participer à ces acquisitions à hauteur de 22 % soit 13 390,56 € sur présentation des factures acquittées.

- décide d'attribuer pour les différents projets une enveloppe de subventions de 10 400 €

b) Paroisse St Jean Baptiste

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu les factures présentées par la paroisse St Jean Baptiste pour la réalisation de 3 nouveaux vitraux pour un montant total de 51 906 €

- décide de participer à hauteur de 22 % soit 11 419,32 € avec un premier versement en 2012 de 5 500 € et le solde sur 2013.

7) Subvention au collège Galilée

Le conseil municipal à l'unanimité

Vu la demande du collège Galilée en date du 17 novembre 2011

Considérant l'intérêt présenté par le projet proposé

- décide de verser une subvention de 300 € à la coopérative scolaire sur présentation des justificatifs à l'identique de la procédure pour les classes transplantées.

8) Amortissement – complément pour les immeubles

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant la remarque de la Chambre des Comptes dans son rapport définitif du (page 2/14-les amortissements et l'état de l'actif-) et l'obligation d'amortir les immobilisations prévue par l'article L2321-2-27 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'instruction de la nomenclature M14 (tome I – titre 1- chapitre 2) qui prévoit que « les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante »

Considérant que la durée d'amortissement sur le plan comptable général pour un immeuble est de 50 ans

Vu les délibérations en date du 1996 et 1977, fixant les durées d'amortissement

- décide de compléter ces délibérations en fixant la durée d'amortissement des nouvelles constructions de bâtiments à 50 ans.

IV/ RENOVATION URBAINE

1) Participation au loyer du nouveau poste de police rue du Général de Gaulle

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant qu'il est important de maintenir un service de police nationale sur le territoire de la commune et de plus sur le quartier en rénovation urbaine

Considérant que les services de la Police Nationale et CUS habitat ont trouvé un accord pour installer le bureau de police dans les locaux du bâtiment 26-28 avenue Schuman

- Décide de participer à hauteur de 50 % au loyer de ces locaux, participation qui sera versée directement au bailleur, CUS Habitat.

2) Acquisition foncière secteur rue du Lac – Jardins familiaux

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant le nombre important de demandes d'attribution de jardins familiaux

Considérant l'opportunité d'acquérir des terrains non utilisés dans le cadre de la concession d'aménagement de la rue du Lac

- décide d'acquérir la parcelle d'une surface de 12,55 ares (lot 36) au prix de 70 712,80 € HT
- autorise le Maire à signer au nom de la Ville les actes notariés idoines.

V/URBANISME ET TRAVAUX

1) Groupe scolaire du Molkenbronn - Bail à durée déterminée entre la Ville et la société LOCAFIMO

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant l'impact des travaux du groupe scolaire du Molkenbronn sur les locaux du centre médico psychopédagogique situés rue de l'Avenir au dernier étage du bâtiment dit l'Actipôle qui accueille également la cantine et va faire l'objet d'une jonction avec les espaces scolaires,

Considérant que la ville demande à ce service de l'hôpital spécialisé d'Erstein de libérer leurs locaux durant un an et demi

Vu la proposition de locaux provisoires négociés avec l'hôpital d'Erstein au Parc des Tanneries, 8 rue du Tanin

Vu le bail proposé par la société LOCAFIMO, sise 20-22 rue de la Ville l'Evêque – Paris 75008, propriétaire des locaux

- Donne son accord pour la conclusion d'un bail de 19 mois pour un montant total de 36 416 € H.T. et hors frais annexes de l'ordre de 4 500 € HT.
- Charge M. le Maire de signer le bail au nom de la Ville.

VI/ AFFAIRES DU PERSONNEL

1) Indemnité d'astreinte

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant les difficultés de déneigement constatées l'hiver précédent

Considérant l'organisation proposée par la Communauté Urbaine compétente en matière de voirie,

Vu l'avis du comité technique paritaire réuni le 12 décembre 2011

- décide la mise en place du régime d'astreinte prévu par le statut de la fonction publique territoriale.

2) Attribution d'un logement de fonction

Le conseil municipal à l'unanimité

- Décide l'affectation pour nécessité de service du logement de fonction situé dans l'enceinte du stade, rue de Graffenstaden.

VII/ DIVERS

1) Modification de la carte scolaire

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant les évolutions prévisionnelles pour la prochaine rentrée scolaire et l'impact notamment sur 2 écoles, l'école des Prés et l'école du Centre,

- adopte la nouvelle carte scolaire applicable à compter de la rentrée 2012

2) Règlement de fonctionnement du cimetière et des opérations funéraires

Le conseil municipal à l'unanimité

Considérant les adaptations à apporter au règlement actuel suite aux évolutions réglementaires mais aussi pour la prise en compte de l'extension du cimetière et de l'intégration de nouveaux lieux de repos

- adopte le nouveau règlement du cimetière.

VIII/ INTERCOMMUNALITE

1) Acquisitions de terrains à incorporer dans la voirie publique communautaire

Le conseil municipal à l'unanimité

Donne un avis favorable à l'acquisition de terrain par la Communauté Urbaine – section 27 n° 444/106 – rue des Tulipes.

ARRETES MUNICIPAUX

3/10/2011

Place de la Liberté, en face du n° 98 rue du Maréchal Foch, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur environ 25 mètres, **les 6 et 7 octobre 2011 de 8 h à 19 h**, afin de permettre le bon déroulement de l'exposition de mobiliers urbains.

3/10/2011

Rue du Château, la circulation sera interdite à tous véhicules, le **11 Novembre 2011**, dans la rue du Château à partir du n° 3 jusqu'au 29, pendant la cérémonie, à savoir de **10 h à 11 h**.

6/10/2011

Rue du Maréchal Foch, au niveau du trottoir, le stationnement sera interdit dans la zone de travaux devant le n° 26 rue du Maréchal Foch du 12 au 14 octobre 2011, pour travaux de branchement de réseaux.

08/10/2011

Rue du Limousin, en face n° 7, la chaussée sera rétrécie à la circulation pour une durée d'un jour entre le 17 et 28/10/2011, pour des travaux de réparation d'une bouche d'égout d'assainissement.

13/10/2011

Rue d'Eckbolsheim, stationnement interdit le long de la rue le 18/10/2011 pour passage convoi exceptionnel.

13/10/2011

Occupation de voirie, 6 rue du Maréchal Foch, pose d'un échafaudage pour travaux de ravalement de façade du 17 au 31/10/2011.

04/11/2011

Occupation de voirie, 37 rue du Château, pose d'un échafaudage pour travaux de ravalement de façade du 7/11 au 31/12/2011.

04/11/2011

Rue de la Forêt, rue des Bois, rue des Oiseaux, rétrécissement de chaussée au droit des regards, du 21/11 au 16/12/2011 pour des travaux de réhabilitation par chemisage des collecteurs d'assainissement.

15/11/2011

Ouverture exceptionnelle des commerces les 4, 11 et 18 décembre 2011

17/11/2011

Rue de l'Usine, instauration d'un stationnement interdit hors cases, d'un ralentisseur de vitesse situé au carrefour rue de l'Usine rue de Genève et d'une place de stationnement pour handicapés au droit du n°1 rue de l'Usine.

17/11/2011

Rue de Neuchâtel, entre la rue de la Forêt et la rue de l'Avenir, la circulation et le stationnement seront interdits du 6 au 9 décembre 2011 pour la mise en place d'une grue.

19/11/2011

Rue du Maréchal Foch, entre les numéros 57 et 67, le stationnement sera interdit et le trottoir sera supprimé afin de mettre en place une clôture de chantier, pour permettre la démolition et la construction d'un bâtiment, du 28/11/2011 pour une durée de 18 mois.

21/11/2011

Rue du Maréchal Foch, au niveau du trottoir, le stationnement sera interdit dans la zone de travaux devant le n° 26, pendant la période du 21/11 au 2/12/2011.

21/11/2011

Rue des Merles, création d'un passage piéton au niveau du n° 3 rue des Merles

24/11/2011

Rue de la Liberté, au niveau du n° 31, la chaussée sera rétrécie à la circulation, entre le 12 et le 20/12/2011 pour une durée de 3 jours, pour l'aménagement d'une entrée cochère.

5/12/2011

Occupation de voirie, 3 rue de Bretagne, pose d'une palette sur le domaine public du 12 au 31/12/2011.

5/12/2011

Occupation de voirie, 29 rue des Prés, pose d'un échafaudage sur le domaine public pour travaux de ravalement de façade du 19 mars au 14 mai 2012.

19/12/2011 (visa 29/12/11) voir date avec M. GLASSER

Modification de la carte scolaire à compter de la rentrée 2012

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DE LA VILLE DE LINGOLSHEIM
Octobre à décembre 2011**

est à consulter au service communication

Lingolsheim, le